

Département des Hautes-Pyrénées

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **229 788** personnes résident dans les Hautes-Pyrénées
- La population du département est quasi stable entre 2014 et 2020 comme entre 2009 et 2014
- Avec des arrivées plus nombreuses que les départs, le solde migratoire positif compense un déficit naturel résultant de naissances moins nombreuses que les décès
- La population augmente principalement à Tarbes et dans ses environs
- Les agglomérations de Lourdes et de Bagnères-de-Bigorre, les plus peuplées après celle de Tarbes, perdent des habitants

Avec 229 788 habitants au 1^{er} janvier 2020, le département des Hautes-Pyrénées est le 9^e département d'Occitanie par sa population. Seuls le Gers, le Lot, l'Ariège et la Lozère sont moins peuplés. Au niveau national, c'est le 84^e département de France, entre la Haute-Saône et la Haute-Loire. En raison de sa géographie, la haute montagne occupant la moitié sud du département, la population se concentre au nord, notamment dans l'agglomération (unité urbaine) de Tarbes qui regroupe 79 325 habitants, soit un Haut-Pyrénéen sur trois. Les deux autres agglomérations les plus peuplées sont celles de Lourdes (16 988 habitants) et de Bagnères-de-Bigorre (13 174 habitants).

La population augmente à Tarbes et alentour

La population du département est quasi stable entre 2014 et 2020 grâce à un excédent migratoire (+ 0,5 % par an) qui compense le déficit naturel. La population augmente principalement à Tarbes et dans sa périphérie. Elle progresse également le long des principaux axes routiers du sud-est du département entre Tarbes et Lourdes et entre Tarbes et Bagnères-de-Bigorre.

Parmi les trois agglomérations de plus 10 000 habitants que compte le département, seule celle de Tarbes gagne des habitants entre 2014 et 2020 (+ 0,7 % par an). L'augmentation de sa population résulte exclusivement de son attractivité, le solde naturel étant quasiment nul. À l'inverse, la population diminue dans les agglomérations de Lourdes et de Bagnères-de-Bigorre, de respectivement - 0,8 % et - 0,7 % par an. L'agglomération de Lourdes, comme la ville-centre, font face à des soldes naturels négatifs qui se cumulent avec un solde migratoire quasi nul dans l'agglomération et négatif dans la ville-centre. Dans l'agglomération de Bagnères-de-Bigorre, seul le déficit naturel entraîne le recul de la population.

La baisse de population est moins prononcée dans les petites agglomérations de Lannemezan et d'Argelès-Gazost (respectivement - 0,2 % et - 0,5 % par an), grâce à des excédents migratoires qui compensent en partie les déficits naturels.

Une population qui reste stable

Entre 2014 et 2020, la population du département reste quasi stable comme entre 2009 et 2014. Le déficit naturel qui se creuse entre les deux périodes est compensé par un excédent migratoire qui augmente. Sur la même période, la croissance de la population ralentit en Occitanie comme en France. L'agglomération de Tarbes, qui perdait des habitants entre 2009 et 2014 (- 0,4 % par an), en gagne désormais (+ 0,7 % par an). Ce nouveau dynamisme contrebalance le déclin démographique qui se poursuit dans l'agglomération de Lourdes (- 0,8 % par an entre 2014 et 2020 après - 0,7 % entre 2009 et 2014). L'agglomération de Lannemezan perd désormais des habitants après en avoir gagné sur la période précédente. Dans celles de Bagnères-de-Bigorre et d'Argelès-Gazost, le nombre d'habitants continue de baisser à des rythmes équivalents à ceux de la période précédente.

Seule l'aire d'attraction de Tarbes gagne des habitants ⁽¹⁾

Six aires d'attraction des villes ont leur commune centre dans le département des Hautes-Pyrénées. Ces six aires hébergent 208 504 habitants, pas tous haut-pyrénéens, car trois aires empiètent sur un département voisin (celles de Tarbes, de Lannemezan et de Maubourguet).

Entre 2014 et 2020, seule l'aire de Tarbes gagne des habitants, après une stagnation entre 2009 et 2014. La baisse de population se poursuit dans les aires de Lourdes et de Bagnères-de-Bigorre alors qu'elle ralentit dans l'aire d'Argelès-Gazost. Les aires de Lannemezan et de Maubourguet, qui gagnaient des habitants entre 2009 et 2014, en perdent désormais entre 2014 et 2020.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

⁽¹⁾ définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population			Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)		
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Hautes-Pyrénées	229 788	84	228 950	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
France métropolitaine	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Tarbes	136 460	86	132 964	+ 0,4	- 0,1	+ 0,6
Lourdes	24 801	288	25 571	- 0,5	- 0,6	+ 0,1
Lannemezan	21 370	322	21 571	- 0,2	- 0,7	+ 0,5
Bagnères-de-Bigorre	13 201	412	13 809	- 0,7	- 1,0	+ 0,2
Argelès-Gazost	8 238	523	8 413	- 0,3	- 0,6	+ 0,3
Maubourguet	4 434	653	4 712	- 1,0	- 1,0	+ 0,0
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Tarbes	79 325	86	76 224	+ 0,7	- 0,1	+ 0,7
Lourdes	16 988	321	17 838	- 0,8	- 0,7	- 0,1
Bagnères-de-Bigorre	13 174	405	13 762	- 0,7	- 1,0	+ 0,2
Lannemezan	7 447	712	7 543	- 0,2	- 0,7	+ 0,5
Argelès-Gazost	6 807	780	7 006	- 0,5	- 0,9	+ 0,4
Principales communes du département (top 10)						
Tarbes	42 925		40 900	+ 0,8	- 0,1	+ 0,9
Lourdes	13 247		14 361	- 1,3	- 0,9	- 0,4
Aureilhan	7 932		7 879	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5
Bagnères-de-Bigorre	7 034		7 602	- 1,3	- 1,4	+ 0,1
Lannemezan	5 803		5 912	- 0,3	- 0,7	+ 0,4
Bordères-sur-l'Échez	5 421		4 879	+ 1,8	+ 0,4	+ 1,4
Séméac	5 165		4 803	+ 1,2	- 0,1	+ 1,3
Vic-en-Bigorre	4 831		5 004	- 0,6	- 1,3	+ 0,8
Juillan	4 045		4 104	- 0,2	- 0,2	- 0,1
Barbazan-Debat	3 497		3 427	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

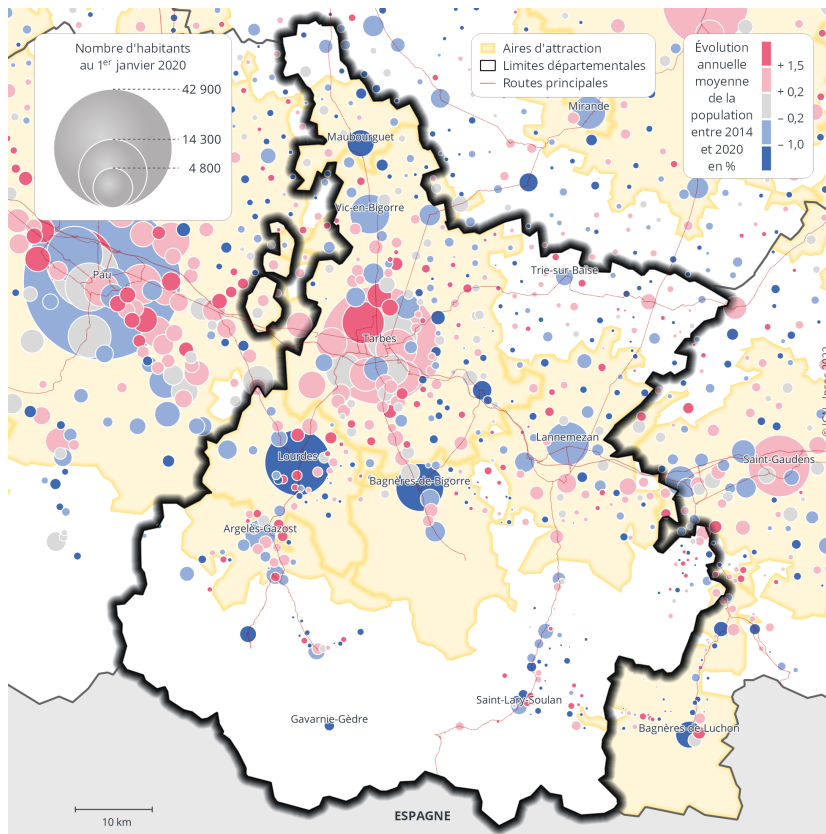
Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Hautes-Pyrénées	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5	- 0,1	- 0,2	+ 0,2
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Tarbes	+ 0,4	- 0,1	+ 0,6	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,0
Lourdes	- 0,5	- 0,6	+ 0,1	- 0,4	- 0,4	+ 0,0
Lannemezan	- 0,2	- 0,7	+ 0,5	+ 0,5	- 0,4	+ 0,9
Bagnères-de-Bigorre	- 0,7	- 1,0	+ 0,2	- 0,8	- 0,7	- 0,2
Argelès-Gazost	- 0,3	- 0,6	+ 0,3	- 0,6	- 0,5	- 0,1
Maubourguet	- 1,0	- 1,0	+ 0,0	+ 0,3	- 0,7	+ 1,1
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Tarbes	+ 0,7	- 0,1	+ 0,7	- 0,4	+ 0,1	- 0,5
Lourdes	- 0,8	- 0,7	- 0,1	- 0,7	- 0,4	- 0,3
Bagnères-de-Bigorre	- 0,7	- 1,0	+ 0,2	- 0,7	- 0,7	+ 0,0
Lannemezan	- 0,2	- 0,7	+ 0,5	+ 0,5	- 0,4	+ 0,9
Argelès-Gazost	- 0,5	- 0,9	+ 0,4	- 0,5	- 0,7	+ 0,3
Principales communes du département (top 10)						
Tarbes	+ 0,8	- 0,1	+ 0,9	- 1,3	+ 0,0	- 1,4
Lourdes	- 1,3	- 0,9	- 0,4	- 1,0	- 0,6	- 0,4
Aureilhan	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5	+ 0,0	- 0,3	+ 0,3
Bagnères-de-Bigorre	- 1,3	- 1,4	+ 0,1	- 1,1	- 1,0	- 0,1
Lannemezan	- 0,3	- 0,7	+ 0,4	+ 0,4	- 0,5	+ 0,9
Bordères-sur-l'Échez	+ 1,8	+ 0,4	+ 1,4	+ 3,3	+ 0,5	+ 2,8
Séméac	+ 1,2	- 0,1	+ 1,3	+ 0,0	+ 0,0	- 0,1
Vic-en-Bigorre	- 0,6	- 1,3	+ 0,8	- 0,8	- 0,3	- 0,4
Juillan	- 0,2	- 0,2	- 0,1	+ 0,9	+ 0,0	+ 0,9
Barbazan-Debat	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	- 0,3	+ 0,2	- 0,5

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

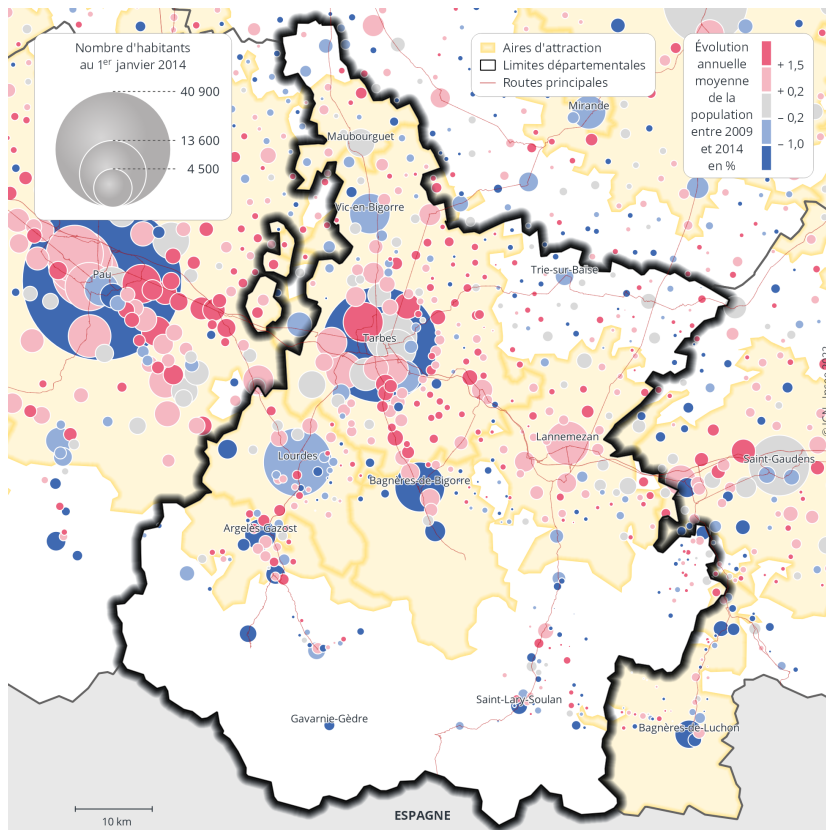
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



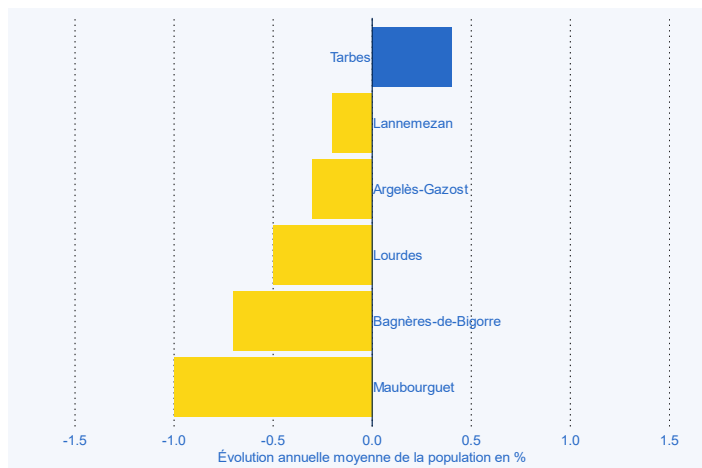
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



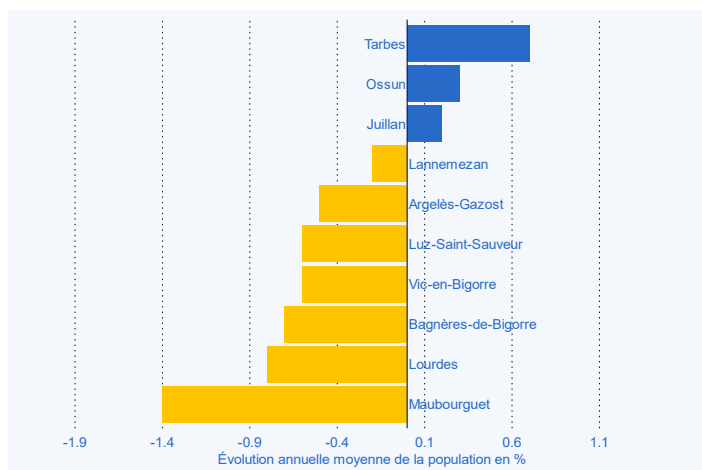
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



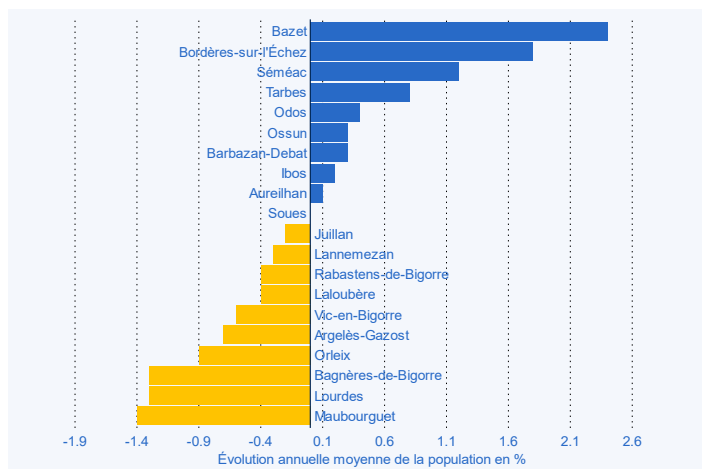
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population